



**Correspondances Calvados,  
Manche et orne**

2 rue des Roquemonts  
14052 CAEN Cedex 4  
Mail: [service14@saferdenormandie.fr](mailto:service14@saferdenormandie.fr)  
Mail: [service50@saferdenormandie.fr](mailto:service50@saferdenormandie.fr)  
Mail: [service61@saferdenormandie.fr](mailto:service61@saferdenormandie.fr)

**Correspondances Eure et Seine-Maritime**

Maison de l'élevage  
421 chemin de la brèteque  
CS50585  
76235 BOIS-GUILLAUME Cedex  
Mail: [service27@saferdenormandie.fr](mailto:service27@saferdenormandie.fr)  
Mail: [service76@saferdenormandie.fr](mailto:service76@saferdenormandie.fr)

**APPEL DE CANDIDATURE**

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature impérativement par écrit à la SAFER à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la SAFER, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature SAFER pour être effectivement candidat devant les instances SAFER, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 16/03/2020**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>							
BRETTEVILLE SUR ODON EXTENSION VERSON	"Les Longrais"- "Les Fourches"	5	11	80	○	□	▲
Friche (ancienne décharge) - Parcelle de labour							
MEZIDON VALLEE D'AUGE SECTION ECAJEU	"Les Bas Jardins"	8	08	44	○	□	▲
SAINT PIERRE DU FRESNE	"La Pièce du Caraba"	00	84	68	○	□	▲
Parcelle en nature d'herbage							
SAINT-PHILBERT-DES-CHAMPS	Daubichon, Les ptes fermes	3	49	67	○	□	▲
BERNESQ	La Pièce Neuve	2	82	80	○	□	▲
Parcelle en nature d'herbage.							
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
LAIZE CLINCHAMPS SECTION CLINCHAMPS SUR ORNE	"La Lande"	37	31	93	◐	■	▲
34 ha 16 a 43 ca (vente) +3 ha 15 a 50 ca (convention de mise en exploitation) Exploitation comprenant bâtiments d'exploitation et matériels avec production laitière (276.741 L) dont les productions sont déclarées relever de l'Agriculture Biologique depuis 2010.							
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>							
APPEVILLE	La Croûte Grande Pierre	5	71	30	○	□	▲
Commune au RNU							
LINGEARD	La Petite Génardière	6	74	35	○	□	▲
LINGEARD EXT SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE	La Cheminée, La Giffaudière	33	87	04	◐	□	▲
Présence de bâtiments							
GRANDPARIGNY SECTION PARIGNY	Les Ruettes, Les Grihauidières	5	76	20	○	□	▲
MOULINES	La Ridelière	1	26	20	○	□	▲
CARENTAN LES MARAIS (SECTION LES VEYS)	Polder de l'Epi de la Port.	16	75	96	○	□	▲
Zone N du PLU							
LE PLESSIS LASTELLE	Le Bois Brulé	5	11	90	○	□	▲
Zone A du PLUI Côte Ouest Centre Manche							
SOURDEVAL	Les Grivellières, La Haute Métairie	9	39	29	○	□	▲
9 ha 39 a 29 ca dont 3 ha 82 a 10 ca loués Zone A aux zonages des PLU et Cartes Communales (Cartelie 50 - Date validité : 21/01/2016)							
BOURGUENOLLES	Le Tertre	2	89	46	○	□	▲
Parcelles en zonage A de la carte communale.							
LE MESNIL-GILBERT	La Moinerie	5	11	77	○	□	▲
LES LOGES-MARCHIS	Les Tertrais	10	99	90	○	□	▲
LES LOGES-MARCHIS	La Boisardière	0	61	10	○	□	▲
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET SECTION VIREY	Route Nationale	1	00	30	○	□	▲
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET SECTION VIREY	La Leverie	1	58	60	○	□	▲
RAUVILLE-LA-BIGOT	Coutume	4	98	91	○	□	▲
SAINT-MICHEL-DE-MONTJOIE	La Hardonnière	7	75	29	○	□	▲
Zone A aux zonages des PLU et Cartes Communales (Cartelie 50 - Date validité : 21/01/2016)							
<b>PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE</b>							
LA HAYE PESNEL	Village Dodeman	5	74	02	◐	□	▲
Propriété équestre comprenant maison d'habitation, écurie, carrière, parcelles en nature d'herbage - Zonage : A.							
<b>61 ORNE - 02 31 47 23 67</b>							
GOUFFERN EN AUGE SECTION OMMEEEL	La Cour de la Cosnière	11	40	00	○	■	▲
Location par le biais d'une Convention de Mise en Exploitation SAFER							
MONTREUIL LA CAMBE	La Motte	25	45	45	○	□	▲
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
SAINT-LEGER-SUR-SARTHE - EXTENSION MARCHEMAISONS	La Métivinière	32	17	59	◐	□	▲
<b>76 SEINE-MARITIME - 02 35 59 66 93</b>							
SAINT ANDRE SUR CAILLY	"Château de Saint André" "270 rue de la Forge"	5	91	94	◐	□	▲
Propriété rurale avec maison d'habitation et dépendances 5 ha 91 a 94 ca sous réserve de document d'arpentage							
HODENG HODENGER	"Les Greux"	2	00	00	○	□	▲
2 ha 00 a 00 ca (sous réserve de document d'arpentage)							
CONTEVILLE	"Conteville Village"	5	86	81	○	□	▲
BOSC BERENGER	"Le Fief Toubert"	3	57	10	○	□	▲
Biens occupés							
LA RUE SAINT PIERRE	"Fond de la Rue St Pierre" "Route de Cailly"	4	18	89	○	□	▲
Bien en nature de bois-taillis							
VILLERS ECALLES - SAINT PAER	"L'enfer" - "Bois des Mines"	8	51	59	◐	□	▲

